

Dans le cadre du budget 2025 et des 60 milliards d'économies à réaliser sur le dos des travailleurs, du privé comme du public, le ministre Kasbarian prévoit :

- ▶ d'allonger de 1 à 3 jours le délai de carence pour les agents publics (fonctionnaires et contractuels),
- ▶ de réduire de 100 à 90 % du traitement indiciaire le montant de l'indemnisation perçue les 3 premiers mois de maladie ordinaire.

**FO revendique l'abrogation du jour de carence et le retrait des mesures Kasbarian.**

Vous trouverez ci-dessous les situations de plusieurs collègues des trois versants de la Fonction publique.

Ces exemples\* ont été calculés à partir du seul traitement indiciaire. Ils ne prennent donc pas en compte les éventuelles primes et indemnités qui complètent la rémunération des agents publics. Cela signifie donc que les pertes salariales seraient encore plus importantes que ce que nous indiquons ici.

\*Ces exemples sont notamment issus de documents de la FNEC FP FO

## 1.

Benjamin est professeur des écoles au 9<sup>ème</sup> échelon classe normale et perçoit un traitement brut de **2 929,00 €**. Il est en congé de maladie ordinaire (CMO) du lundi au vendredi soir.

### SYSTÈME ACTUEL

Actuellement, avec un jour de carence, il perçoit **97,63 €** en moins.

### SYSTÈME KASBARIAN

Les mesures Kasbarian prévoient de retirer 3 jours de carence (soit **292,89 €**) et d'indemniser le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90 %. Ainsi, Benjamin perdrait au total **312,42 € brut** !

S'il est en CMO pendant 15 jours, avec les mesures Kasbarian, les 3 jours de carence lui seraient retirés et il serait rémunéré du 4<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90 %. Ainsi, il perdrait au total **410,06 € brut** !

## 2.

Pierre est gestionnaire de marché public, rédacteur territorial à l'échelon 9. Il touche un traitement brut de **2 146,33 €**. Il est en CMO du lundi au vendredi soir.

### SYSTÈME ACTUEL

Actuellement, avec un jour de carence, il perçoit **71,54 €** en moins.

### SYSTÈME KASBARIAN

Les mesures Kasbarian prévoient de retirer 3 jours de carence (soit **214,63 €**) et d'indemniser le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90 %. Ainsi, il perdrait au total **228,94 € brut** !

Si Pierre est en CMO pendant 15 jours, avec les mesures Kasbarian, les 3 jours de carence lui seraient retirés et il serait rémunéré du 4<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90 %. Ainsi, il perdrait au total **300,48 € brut** !

## 3.

Lisa est AESH à 62 % à l'échelon 4 et perçoit un traitement brut de **1 175,04 €**.

Elle est en CMO du lundi au vendredi soir.

### SYSTÈME ACTUEL

Actuellement, avec un jour de carence, elle perçoit **39,16 €** en moins.

### SYSTÈME KASBARIAN

Les mesures Kasbarian prévoient de retirer 3 jours de carence (soit **117,50 €**) et d'indemniser le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90%. Ainsi, elle perdrait au total **125,33 € brut** !

Si Lisa est en CMO pendant 15 jours, avec les mesures Kasbarian, les 3 jours de carence lui seraient retirés et elle serait rémunérée du 4<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> jour à hauteur de 90 %. Ainsi, elle perdrait au total **164,50 € brut** !

## 4.

Laurence est aide-soignante de classe normale en Ehpad, au 4<sup>ème</sup> échelon. Elle reçoit un traitement brut de **1 910,04 €**.

Elle s'est fracturée la cheville et se retrouve un mois en arrêt de travail.

### SYSTÈME ACTUEL

Actuellement, avec un jour de carence, elle perd **63,66 €**.

### SYSTÈME KASBARIAN

Les mesures Kasbarian prévoient de retirer 3 jours de carence (soit **191,00 €**) et d'indemniser les 27 jours restants à hauteur de 90 % (soit **171,90 €**).

Ainsi, Laurence perdrait au total **362,90 € brut** !

## RAPPEL

(Rapport IGAS Sept 2024)

▶ 66 % des salariés du privé n'ont pas de délai de carence

▶ 70 % des salariés du privé ne subissent pas de perte de salaire après le délai de carence